



# BAC PRO

## Aménagements Paysagers

Niveau IV par apprentissage

### Objectifs - Métiers

#### Objectifs formation

- Participer à la conduite d'un chantier
- Gérer le personnel sur les chantiers
- Aménager des espaces verts (du projet à la réalisation)

#### Objectifs du contrat d'apprentissage

- Développer les capacités d'autonomie et d'initiative
- Approfondir la maîtrise des gestes professionnels
- Connaître les fonctions et l'environnement de l'entreprise

### Conditions et procédures d'admission

Pour être admis il faut :

- Avoir entre 16 et 25 ans.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage dans une entreprise paysagiste
- Pour entrer en seconde, il faut un niveau 3<sup>ème</sup>
- Pour entrer en première, il faut être titulaire d'un CAPA, BPA ou BEPA (diplôme de niveau V) ou avoir accompli une scolarité de fin de première

### Renseignements pratiques

- Restauration
- Possibilité hébergement
- Lignes de bus, gare SNCF

### Organisation de la formation

Organisation modulaire

- La formation se déroule sur 2 ou 3 années dans le cadre d'une alternance centre/entreprise (2100 heures sur le cycle complet, soient 700h/an)

### Moyens pédagogiques

- CDI - CDR
- Salle informatique.
- Serres pédagogiques, arboretum, atelier.

## Contenu de la formation

### MODULES GENERAUX

**MG1 Français et élément d'une culture humaniste et compréhension du monde (400 heures)\***

MG1.1 Français

MG1.2 Hist/Géo

MG1.3 ESC

**MG2 Langue et culture étrangère (110 heures)\***

**MG3 Motricité santé et socialisation par la pratique d'activités sportives (138 heures)\***

**MG4 Culture scientifique et technologique (364 heures)\***

MG4.1 Maths/Info

MG4.2 Biologie/Ecologie

MG4.3 Physique/Chimie

### MODULES PROFESSIONNELS

**MP1 Chantier d'aménagement paysager dans son contexte (96 heures)\***

**MP2 Dimensions écologique, sociale, économique et culturelle des travaux paysagers (210 heures)\***

**MP3 Organisation d'un chantier d'aménagement paysager (150 heures)\***

**MP4 Travaux de mise en place et de maintenance d'infrastructures paysagères (130 heures)**

**MP5 Travaux d'implantation et d'entretien de la végétation (300 heures)**

**MP6 Utilisation des agroéquipements (87 heures)\***

**MAP Module d'adaptation professionnelle (40 heures)\***

➤ **Soutien (50 heures)\***

➤ **Préparation à l'examen (25 heures)\***

\*Les volumes horaires sont donnés pour 3 ans et à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés

## Epreuves d'examen

L'examen comporte 7 épreuves obligatoires (épreuves constituées d'épreuves terminales et de contrôles en cours de formations.)

## Statut des apprenants / Rémunération

Sous contrat d'apprentissage, l'apprenti est rémunéré à un pourcentage du SMIC en vigueur selon son âge.

## Orientation

- L'objectif du BAC PRO est l'insertion professionnelle. La poursuite d'études reste Possible : certificat de spécialisation, et pour les candidats ayant un bon dossier Scolaire : un BTS Aménagements Paysagers